

Document commercial destiné aux  
investisseurs professionnels uniquement.  
Distribution interdite.

**ROBE**CO  
The Investment Engineers

SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT POUR LES ASSUREURS

Un leader de  
l'investissement durable, de  
l'investissement climatique  
et de l'impact investing



# Un aperçu de Robeco



**178 milliards EUR**  
d'actifs sous gestion



**Top 15**  
des gérants d'actifs d'assurance en Europe\*\*



**56,8 milliards EUR**  
d'actifs gérés dans l'obligataire



**14 bureaux**  
à travers le monde



**171 milliards EUR**  
d'actifs gérés intégrant les critères ESG



**20 milliards EUR**  
d'actifs d'assurance sous gestion



**73,8 milliards EUR**  
en gestion quantitative



**Note A+**  
à l'évaluation des PRI\*\*\*



**389 milliards EUR**  
sous engagement actif\*



**10 ETP**  
pour l'équipe de Insurance & Pension Solutions

Source : Robeco, chiffres de juin 2022

\* Chiffres tirés du rapport sur le stewardship 2021

\*\* Insurance Investment Outsourcing Report, classement basé sur l'encours, données à décembre 2021

\*\*\* Rapport 2020 des PRI, note A+ pour la stratégie core et la gouvernance, ainsi que pour cinq autres modules

## Un partenaire pour la vie

Aucun secteur n'est plus exposé au changement climatique que les compagnies d'assurance qui doivent seules faire face à des risques tant du côté de l'actif que du passif de leurs bilans.

Pour un assureur, examiner les objectifs réglementaires et d'investissement ne suffit plus pour optimiser la performance de ses portefeuilles. Aujourd'hui, le climat et la durabilité sont des exigences prioritaires, sans oublier l'élaboration d'investissements qui peuvent non seulement créer de la richesse, mais aussi du bien-être.

Il faut donc un partenaire d'investissement dédié, capable d'offrir des solutions réelles aux nombreux défis auxquels les assureurs sont confrontés, tant pour leurs actifs de bilan que pour leurs produits en unités de compte. Robeco travaille avec les compagnies d'assurances pour créer des solutions personnalisées qui répondent aux défis auxquels elles sont confrontées en matière de réglementation et d'investissement, et pour offrir le meilleur résultat possible à leurs clients.

Nous tissons des partenariats solides avec les assureurs car nous avons beaucoup de choses en commun : ils prennent leurs décisions de façon analytique pour atténuer le risque, ce que Robeco fait aussi depuis ses tout débuts. De plus, la recherche fait partie de l'ADN de Robeco depuis sa création en 1929.

Nous croyons fermement que nous occupons une position privilégiée pour créer, en qualité de partenaire, des solutions d'assurance qui s'inscrivent dans la durabilité.

## Leader de l'Investissement Durable

La question de la durabilité est fondamentale. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre le réchauffement climatique, auquel les assureurs sont doublement exposés. Il s'agit de veiller à ce que tous les investissements répondent à des normes de base afin qu'ils ne nuisent pas au bien-être général, mais qu'ils contribuent au contraire à un monde meilleur.

Robeco a été un des pionniers de l'investissement durable avec le lancement du premier fonds vert en Europe au milieu des années 1990. En 2005, nous avons créé une équipe d'actionariat actif qui a engagé un dialogue avec les entreprises en vue d'améliorer leurs performances en matière de durabilité. Depuis 2010, nous intégrons les critères ESG dans notre processus de prise de décisions d'investissement et nous le faisons désormais pour l'ensemble de notre gamme actions fondamentales, obligataire, quantitative et produits durables sur mesure. Nous comptons parmi les rares gérants d'actifs à adopter une telle approche globale.

### La durabilité au cœur de nos activités

À mesure que l'impact investing et l'investissement climatique gagnaient en popularité, Robeco a joué un rôle de pionnier dans le développement de solutions pour ces deux domaines. En 2018, nous sommes devenus l'un des premiers gérants d'actifs à élaborer un cadre ODD exclusif permettant de faire contribuer les investissements à un ou plusieurs des 17 objectifs. Les scores calculés à partir de ce cadre sont utilisés pour sélectionner des investissements pour un grand nombre de stratégies crédits et actions spécialement axées sur les ODD. Nous mettons désormais ce cadre à la disposition de nos clients et du monde universitaire via une plateforme en accès libre, car nous pensons que cela permet de diffuser les connaissances en matière d'investissement durable, mais aussi de contribuer à l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Il est de plus en plus essentiel d'être en mesure de décarboner les portefeuilles. En 2020, Robeco a signé le Net Zero Carbon Pledge, prenant ainsi l'engagement de rendre tous ses actifs sous gestion



neutres en carbone d'ici 2050, conformément aux objectifs de l'accord de Paris. Pour y parvenir, nous avons également lancé en 2020 l'une des premières stratégies au monde qui soit directement alignée sur un indice de référence « Accord de Paris ». Il est ainsi possible d'assurer un suivi du parcours de décarbonation d'une entreprise au regard de la trajectoire de réduction des émissions de 7 % par an nécessaire pour atteindre les objectifs de Paris.

Et nous ne nous contentons pas de prendre des participations. Nous croyons aussi fermement à l'actionnariat actif. Robeco décarbonise ses portefeuilles non seulement en écartant les gros émetteurs de carbone, mais aussi en engageant un dialogue actif avec les organisations, tant les grands émetteurs de carbone que les institutions financières qui les financent. Cette démarche s'est avérée efficace pour amener les entreprises à s'améliorer.

#### Des équipes spécialisées dans l'investissement durable et l'assurance

Nous avons un accès incomparable à des experts, notamment au travers de notre Centre d'expertise en investissement durable qui réunit sous un même toit des équipes d'investissement, des spécialistes de la recherche en investissement durable et de l'actionnariat actif. Le centre compte désormais un straté-

giste ODD, un spécialiste de la science des données, un spécialiste de la biodiversité et bien d'autres encore, tous réunis au sein d'une équipe de plus de 50 professionnels.

Ces connaissances sont grandement utilisées par l'équipe Insurance Solutions de Robeco. L'équipe dispose ainsi de l'expérience, des outils, de l'expertise en matière de durabilité et des ressources nécessaires pour concevoir des solutions clients hautement personnalisées qui concilient exigences réglementaires et objectifs de développement durable. Ces solutions font de plus en plus appel à une méthode de décarbonation des portefeuilles qui repose sur un changement d'état d'esprit des entreprises du portefeuille plutôt que sur un simple désinvestissement.

La création de solutions sur mesure exige également une connaissance approfondie de la réglementation dans le monde, car l'Europe, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Asie ont des systèmes et des cadres réglementaires différents. Chacun des bureaux de Robeco, dont le réseau s'étend dans le monde entier, contribue aux solutions d'assurance, et à l'investissement durable en général.

« *Nous croyons fermement que nous occupons une position privilégiée pour créer, en qualité de partenaire, des solutions d'assurance qui s'inscrivent dans la durabilité*

# Solutions et outils

L'expertise ne sert à rien si elle ne repose pas sur les bonnes stratégies. En plus de détenir une des expertises les plus pointues au monde en matière de durabilité, Robeco possède deux autres atouts majeurs : le crédit et le quantitatif. Nous disposons d'une gamme étendue de solutions crédit et, plus généralement, de produits obligataires qui constituent souvent le fondement sur lequel repose les portefeuilles « buy and maintain ».

Nous avons été un des pionniers de l'investissement quantitatif en découvrant dès le milieu des années 1990 que des facteurs tels que la faible volatilité et la valeur peuvent être isolés et monétisés au travers de produits d'investissement. La faible volatilité reste un élément essentiel des portefeuilles des assureurs, en raison de sa capacité à réduire les risques tout en générant des rendements. La combinaison de stratégies crédits et quantitatives avec une forte composante d'investissement durable permet de créer des solutions sur mesure inégalables qui répondent aux besoins des assureurs.

## Optimisation axée sur l'investisseur

Le cadre d'investissement et le cadre réglementaire sont certes universels, mais la situation de chaque assureur est unique. L'équipe Insurance Solutions s'appuie sur de nombreuses années d'expérience pour ce qui est de traduire les besoins des assureurs en portefeuilles optimisés. Les membres de l'équipe disposent d'une solide expérience dans la gestion des risques, l'optimisation de portefeuille, l'adossement des flux de trésorerie, la gestion actif-passif et les cadres réglementaires. La clé du succès est de comprendre le client et ses besoins précis. La flexibilité de nos

### Outils en unités de compte

**Presque toutes nos stratégies intègrent les critères sociaux et environnementaux, conformément à l'Article 8 du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier (SFDR), ou suivent un objectif de durabilité, conformément à l'Article 9.**

Par exemple, notre gamme comprend :

- Des stratégies thématiques comme l'eau durable, l'énergie intelligente et l'économie circulaire
- La gamme « Stars » des stratégies European Sustainable Stars Equities et Global Sustainable Stars Equities, qui vont plus loin dans la recherche de la durabilité.
- Des stratégies obligataires alignées sur les objectifs de Paris qui suivent un indice de référence sur mesure afin de rendre compte de la décarbonation
- Des stratégies ODD en obligations et en actions qui investissent dans des entreprises pouvant contribuer aux objectifs de développement durable.

### Une recherche de pointe

**La recherche est depuis toujours ancrée dans notre ADN et elle a apporté des contributions mémorables à la théorie en matière d'investissement durable, d'investissement obligataire et d'investissement quantitatif. Grâce à nos relations solides avec le monde universitaire (beaucoup de nos collaborateurs sont titulaires d'un doctorat), nous publions régulièrement des articles dans des revues notoires.**

Ces trois petits mots en sont un bon exemple : Duration Times Spread. En 2003, nous avons créé ce qui est devenu une norme dans le secteur. Dans les années 1970, nous avons commencé à investir dans les obligations d'entreprise. En 1998, nous avons lancé le premier fonds High Yield européen. Et aujourd'hui, nous continuons d'innover en intégrant les critères ESG dans nos processus d'investissement.



solutions d'investissement nous permet de les adapter aux exigences même les plus pointues en matière de risque, de performance, de réglementation et de durabilité.

Concernant les investissements adossés au passif (LDI), notre philosophie consiste avant tout à maximiser l'efficacité de l'adossement tout en cherchant à optimiser le capital et à générer des rendements corrigés du risque optimaux. Nous utilisons notre vaste expérience en matière de structuration de portefeuille, de gestion des risques et d'investissement obligataire pour maîtriser le risque de taux d'intérêt, à l'aide de solutions optimisées. Depuis les années 1990, nous avons géré des solutions d'adossement innovantes en plaçant la gestion du risque au cœur de notre philosophie d'investissement.

### Des solutions innovantes pour plusieurs types de défis

Robeco travaille avec les compagnies d'assurances pour créer des solutions innovantes qui répondent aux défis spécifiques auxquels elles sont confrontées en matière d'assurance et de durabilité. Pour faciliter le dialogue sur la décarbonation et identifier l'allocation la plus appropriée, Robeco utilise son modèle exclusif d'optimisation de portefeuille client, appelé « Falcon ». Ce modèle consiste en une plateforme d'une grande puissance qui permet de sélectionner différents types de critères et de mettre en évidence l'impact des objectifs économiques et de durabilité (voir ci-après des exemples d'objectifs) dans le but général de gérer des portefeuilles de clients hautement personnalisés.

#### Modèle d'optimisation de portefeuille client

##### Objectifs des investisseurs auxquels nous adaptons le portefeuille

- **Réglementation** Minimiser les exigences de capital (CSR)
- **Comptabilité** Limiter la rotation
- **Passif** Limiter la volatilité du ratio de solvabilité/couverture
- **Flux de trésorerie** Garantir les flux de trésorerie en phase de réduction des risques
- **Rendement** Optimiser le rendement par rapport aux réserves ou au passif
- **Coûts** Réduire les frais et les coûts de transaction
- **Durabilité** Objectifs spécifiques en matière de lutte contre le changement climatique ou liées aux ODD
- **Risque** Éviter les « anges déchus » et les dépréciations

Ce cadre exclusif permet d'atteindre un résultat optimal en mobilisant notre capacité de recherche éprouvée dans le domaine des crédits mondiaux et de la durabilité, nos nombreuses années d'expérience en matière de gestion de portefeuilles axés sur le cycle du marché et nos analyses portant sur toute une batterie d'indicateurs financiers et de durabilité. Tout cela est combiné avec des données de marché sur plus de 30 000 obligations. Nous constatons généralement que notre dispositif exclusif d'optimisation permet de réduire sensiblement l'empreinte carbone et d'améliorer le profil ODD d'un portefeuille avec un taux de rotation réduit et un impact limité sur le portefeuille.

Un objectif commun est la couverture appropriée du passif. S'il est assez simple de prédire l'évolution probable de la valeur des actifs sur la base des performances passées et des mouvements du marché, il est beaucoup plus difficile d'évaluer celles des demandes d'indemnisation. On ne peut pas vraiment prédire quels seront les coûts de responsabilité civile, de plus en plus souvent engagée à la suite de phénomènes météorologiques causés par le changement climatique. Pourtant, la réglementation est de plus en plus stricte sur cette question, en raison de l'importance vitale de garantir la solvabilité dans un secteur qui, par définition, est exposé à plus de risques que tout autre.

L'ajustement égalisateur, introduit dans la directive européenne Solvabilité II, constitue un autre moyen de s'assurer que l'actif couvre correctement le passif. Ce dispositif peut améliorer le mécanisme de gestion actif-passif et réduire à la fois la volatilité et le capital de solvabilité requis.

#### Plateforme SI Open Access

##### Robeco est convaincu que le progrès de l'investissement durable passe par le partage de son expertise.

En août 2022, nous avons lancé notre initiative « SI Open Access », avec un libre accès aux données relatives à l'investissement durable afin de communiquer certaines de nos informations exclusives, protégées par des droits de propriété intellectuelle, à un public plus large.

Les clients et les universitaires disposent dorénavant d'un accès gratuit, via un portail, aux scores que Robeco attribue aux entreprises par l'intermédiaire de son cadre ODD exclusif. Nous sommes heureux de recevoir des commentaires qui pourraient nous aider à améliorer ce cadre.



# Trouver le bon équilibre

Pour résumer, tout cela revient à trouver le bon équilibre entre risque, rendement, réglementation et durabilité. Des exemples de solutions sur mesure que nous avons élaborées pour nos clients sont présentés ci-après.

## Le concept « buy and maintain »

Le « buy and maintain » est un exemple de la façon dont nous personnalisons nos portefeuilles d'assurance pour atteindre un résultat d'investissement précis. L'objectif d'investissement de l'investisseur est au cœur de chaque portefeuille « buy and maintain ». Les décisions d'investissement reposent donc sur la situation propre à chaque client et non sur l'indice de référence. Le principe de base consiste à acheter des actifs et à les conserver jusqu'à l'échéance, ce qui limite au maximum les coûts de transaction.

Le style d'investissement se concentre sur la gestion des risques et vise à créer un portefeuille obligataire à faible rotation, capable de surmonter toutes les phases du cycle de crédit, de satisfaire aux critères réglementaires propres au client, et de générer des performances d'investissement à long terme pour un niveau de risque réduit.



### Adaptation aux objectifs du client

**Indépendance vis-à-vis de l'indice de référence**

**Prise en compte de la situation propre à chaque client, pas de l'indice de référence**



### Faible rotation

**Efficacité réglementaire et des coûts**

**Exigences réglementaires**

**Moyen rentable de capter les primes de risque crédit**



### Horizon long terme

**Préservation du capital à long terme**

**Respect de l'horizon d'investissement du client**

**Focus sur le risque à long terme**



# Études de cas

## Exemple 1.

« Buy-and-maintain » - Impact sur les ODD

**Compagnie d'assurance-vie britannique : un portefeuille de crédit « buy-and-maintain » avec des objectifs de durabilité spécifiques**

### Paramètre client

L'objectif principal du client était de veiller à ce que les flux de trésorerie du passif correspondent au portefeuille de crédit, et de veiller aussi à la solvabilité, à la durabilité et à l'obtention d'un rendement optimal.

### Objectifs du client

- Adossement passif et flux de trésorerie
- Éviter les défauts de paiement et les dégradations de la note
- S'aligner sur les ODD de l'assureur et une faible empreinte carbone
- Enregistrer des performances corrigées du risque attractives

### Autres exigences

- Allocation relativement élevée aux obligations en livres sterling
- Couverture du risque de change et de taux d'intérêt en GBP

### Solution client

Nous avons mis au point un portefeuille de crédit durable « buy-and-maintain » correspondant aux flux de trésorerie, en nous efforçant d'éviter les « anges déchus » et d'optimiser le spread, tout en nous alignant sur les objectifs de développement durable poursuivis par l'assureur et en ciblant une empreinte carbone plus faible.

### Risque

En plus d'une évaluation complète des obligations par les analystes, des obligations moins bien notées ont été positionnées sur des durées plus courtes afin de gérer le risque lié aux « anges déchus ». Les secteurs et les émetteurs ont été diversifiés sur l'ensemble du profil des flux de trésorerie.

### Rendement

Les performances ajustées du risque potentielles ont été améliorées en sélectionnant des titres High Yield solvables sur l'ensemble du profil de flux de trésorerie, qui ont été analysés par nos analystes crédit dans chaque catégorie de notation.

### Réglementation

Dans un souci de faible rotation, nous avons donné la priorité à des obligations peu susceptibles de voir leur note descendre sous BBB-, ce qui rendrait nécessaire leur revente.

### Durabilité

Les critères ESG ont été pleinement intégrés dans la sélection des crédits et l'impact sur la durabilité a été amélioré grâce à un alignement renforcé sur les objectifs de développement durable. L'empreinte carbone a également été réduite par rapport à l'indice de référence sur l'ensemble du profil de trésorerie.

## Exemple 2.

Rendement élevé et faible empreinte carbone

**Rendement élevé, faible empreinte carbone et adossement des flux de trésorerie**

### Paramètre client

L'objectif premier est d'adosser un profil de trésorerie ciblé qui génère un rendement suffisant pour pouvoir lancer des produits compétitifs. Un accent particulier est également mis sur une faible empreinte carbone.

### Objectifs du client

- Adossement passif et flux de trésorerie
- Éviter les défauts et les dégradations de notes
- Focus sur les rendements ajustés du capital
- Faible empreinte carbone

### Autres exigences

- Aucune vente (forcée)
- Performance dépendant des « hurdle rates » par notation
- Ajustement égalisateur des investissements éligibles

### Solution client

Nous avons créé un portefeuille diversifié d'obligations d'entreprises bien notées, en équilibrant les objectifs propres au client en matière de risque, rendement, réglementation et durabilité.

### Risque

Nous avons sélectionné des titres High Yield en fonction des « hurdle rates » correspondant à leur notation, tout en tenant compte du risque de crédit fondamental tel qu'évalué par l'analyste crédit fondamental de Robeco.

### Rendement

Nous avons sélectionné des titres High Yield en fonction de leur coût du capital et risque de crédit fondamental.

### Réglementation

Nous avons obtenu des flux de trésorerie équivalents en tenant compte des exigences de fonds propres et en limitant les rotations grâce à des titres capables de résister à l'ensemble du cycle de crédit.

### Durabilité

Nous avons intégré des critères ESG pour identifier la solvabilité à long terme. Nous avons géré le profil climatique du portefeuille en sélectionnant des émetteurs ayant une empreinte carbone relativement faible.

## Exemple 3.

Actions – Investissement ODD aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris

**Une compagnie d'assurance-maladie néerlandaise investit dans un portefeuille SDG Equities personnalisé et aligné sur les objectifs de l'Accord de Paris.**

### Paramètre client

L'objectif principal était d'obtenir au moins des rendements d'actions mondiales de type passif avec une tracking error réduite, tout en intégrant une liste d'exclusion spécifique au client, l'alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris, la contribution aux ODD 1, 3 et 13, et une notation du risque ESG inférieure de 20 % à celle de l'indice de référence.

### Objectifs du client

- Tracking error réduite et des rendements au moins de type passif
- Intégrer plusieurs dimensions de la durabilité
- Alignement du portefeuille sur l'Accord de Paris
- Contribuer aux ODD 1, 3 et 13 spécifiquement poursuivis par le client

### Autres exigences

- À moyen terme : permettre l'intégration de nouveaux objectifs de durabilité innovants à l'avenir.
- Rapport détaillé sur la durabilité

### Solution client

Nous avons éliminé les titres figurant sur la liste d'exclusion climatique de Robeco et du client, ainsi que tous les titres ayant un score négatif pour les ODD 1, 3 et 13. Nous avons ensuite optimisé le portefeuille pour obtenir une tracking error de 1,5 %, abaisser de 20 % la note de risque ESG attribuée par Sustainalytics et réduire de 50 % l'empreinte carbone.

### Risque

Nous avons assuré une gestion active des risques du portefeuille, tels que les expositions aux secteurs, aux pays et aux facteurs, et nous avons cherché à obtenir une tracking error ex ante moyenne de 1,5 %.

### Rendement

La stratégie vise des rendements similaires à ceux du marché.

### Réglementation

Le portefeuille est classé « Article 8 » selon la classification SFDR.

### Durabilité

Plusieurs dimensions de la durabilité ont été intégrées : liste d'exclusion client, climat et ODD, évaluation du risque ESG par Sustainalytics et alignement sur l'Accord de Paris.

Les cas mentionnés n'ont qu'une valeur informative et ne constituent en aucun cas un conseil en matière d'investissement. La valeur de vos investissements peut fluctuer. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.



# Votre partenaire en matière de durabilité

En résumé, le monde de l'assurance devient plus complexe, notamment parce que le changement climatique rend la gestion des risques futurs plus ardue et que la stabilité des rendements est plus difficile à obtenir quand les marchés sont volatils. Avec la pression réglementaire, trouver l'équilibre entre risques et performance est devenu une véritable gageure. Jamais le mot « durabilité » n'a eu autant de résonance pour les assureurs.

Il est donc essentiel de trouver un partenaire de confiance qui soit capable de relever ces défis tout en écoutant attentivement les besoins du client. Il n'y a jamais eu de solution universelle : chaque client est unique. Robeco possède les compétences, l'expérience, les outils et les capacités d'investissement nécessaires pour travailler en collaboration avec les assureurs afin de créer les solutions dont ils ont besoin. La « durabilité » est inscrite dans notre ADN – nous espérons qu'elle fera partie de la vôtre.

## Informations importantes

Robeco Institutional Asset Management B.V. est titulaire d'une licence de gestionnaire d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) et de fonds d'investissement alternatif (FIA) (« Fonds ») délivrée par l'autorité néerlandaise des marchés financiers d'Amsterdam. Ce document commercial est exclusivement destiné aux investisseurs professionnels, définis en tant qu'investisseurs considérés comme clients professionnels, qui ont demandé à être traités comme tels ou ont été autorisés à recevoir ce type d'informations conformément à toute loi applicable. Robeco Institutional Asset Management B.V. et/ou ses sociétés associées, affiliées et filiales (« Robeco »), ne pourront en aucun cas être tenu(s) pour responsable(s) des dommages résultant de l'utilisation du présent document. Il incombe aux utilisateurs des informations du présent document qui fournissent des services d'investissement au sein de l'Union européenne de vérifier s'ils sont autorisés à recevoir ces informations conformément à la réglementation MiFID II. Dans la mesure où ces informations sont considérées comme un avantage non monétaire mineur raisonnable et adéquat au sens de la réglementation MiFID II, les utilisateurs qui fournissent des services d'investissement au sein de l'Union européenne ont la responsabilité de se conformer aux exigences applicables en matière d'enregistrement et d'information. Les informations contenues dans le présent document sont basées sur des sources d'information considérées comme fiables et ne font l'objet d'aucune garantie de quelque nature que ce soit. Sans explications complémentaires, le présent document ne peut être considéré comme complet. Toutes les opinions, estimations et prévisions peuvent faire l'objet de modifications à tout moment et sans préavis. En cas de doute, veuillez demander conseil à un expert indépendant. Le présent document a pour but de fournir à l'investisseur professionnel des informations générales sur les capacités spécifiques de Robeco, mais n'a pas été préparé par Robeco comme une recherche en investissement. Il ne constitue en aucun cas une recommandation d'investissement ou un conseil d'achat ou de vente de titres ou produits d'investissement, ni un conseil d'adoption d'une stratégie d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal. Tous les droits relatifs aux informations contenues dans la présente publication sont et resteront la propriété de Robeco. Le présent document ne peut pas être reproduit ni communiqué au public. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite ou publiée sous quelque forme que ce soit ou de quelque manière que ce soit sans la permission préalable et écrite de Robeco. Tout investissement comporte des risques. Avant d'investir, veuillez noter que le capital initial n'est pas garanti. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils comprennent parfaitement le risque associé à tout produit ou service de Robeco proposé dans leur pays de domiciliation. Les investisseurs doivent également tenir compte de leur propre objectif d'investissement et de leur niveau de tolérance au risque. Les performances historiques sont fournies à titre indicatif uniquement. Le prix des Parts peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle la performance passée est indiquée n'est pas celle du pays dans lequel vous résidez, vous devez être conscient qu'en raison des fluctuations de taux de change, la performance indiquée peut être inférieure ou supérieure une fois convertie dans votre devise locale. Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions ni les frais encourus relatifs à la négociation de valeurs mobilières au sein des portefeuilles des clients ou à l'émission ou au rachat de Parts. Sauf mention contraire, les cotations utilisées pour les données de performance des Fonds établis au Luxembourg sont les cotations nettes de frais en fin de mois jusqu'au 4 août 2010. À partir du 4 août 2010, les cotations nettes de frais seront celles du premier jour ouvrable du mois. Les chiffres de la performance par rapport à l'indice de référence indiquent le résultat de gestion d'investissements avant déduction des frais de gestion et/ou des commissions de performance ; les performances du Fonds sont avec dividendes réinvestis et sont basées sur les valeurs nettes d'inventaire avec cotations et taux de change au moment de la valorisation de l'indice de référence. Veuillez vous reporter au prospectus des Fonds pour obtenir de plus amples informations. La performance est indiquée nette de frais de gestion d'investissement. Les frais courants mentionnés dans le présent document sont ceux indiqués dans le dernier rapport annuel du Fonds à la date de clôture du dernier exercice. Le présent document n'est pas conçu pour, ni destiné à, la distribution ou l'utilisation par aucune personne ou entité qui serait citoyenne, résidente ou installée dans une localité, un État, un pays ou une autre juridiction dans lesquels une telle distribution, disponibilité, utilisation ou un tel document seraient contraires à la loi ou à la

réglementation, ou qui soumettraient le Fonds ou Robeco Institutional Asset Management B.V. à toute exigence d'enregistrement ou de licence au sein d'une telle juridiction. Toute décision de souscription dans un Fonds proposé dans une juridiction particulière doit être prise uniquement sur la base des informations contenues dans le prospectus, dont les informations peuvent être différentes de celles contenues dans le présent document. Les souscripteurs d'actions potentiels doivent s'informer eux-mêmes de toutes exigences légales et réglementations des changes applicables, ainsi que des taxes exigibles dans leurs pays de citoyenneté, résidence ou domicile respectifs. Les informations relatives au Fonds contenues, le cas échéant, dans le présent document font intégralement référence au prospectus, et le présent document doit en toutes circonstances être lu conjointement au prospectus. Des informations détaillées sur le Fonds et les risques qui lui sont associés sont fournies dans le prospectus. Le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur des Fonds Robeco sont tous disponibles gratuitement sur les sites Internet de Robeco.

## Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs américains

Robeco est considéré comme « affilié participant » et certains de ses employés sont des « personnes associées » à Robeco Institutional Asset Management US Inc. (« RIAM US ») conformément aux lignes directrices pertinentes de la SEC en matière de non-intervention. Les employés identifiés comme personnes associées à RIAM US exercent des activités liées directement ou indirectement aux services de conseil en investissement fournis par RIAM US. Dans ces situations, ces personnes sont censées agir pour le compte de RIAM US, un conseiller en investissement enregistré auprès de la SEC américaine. Les réglementations de la SEC ne s'appliquent qu'aux clients, prospects et investisseurs de RIAM US. RIAM US est une filiale à 100 % d'ORIX Corporation Europe N.V. et offre des services de conseil en investissement aux clients institutionnels aux États-Unis.

## Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Australie et en Nouvelle-Zélande

Le présent document est distribué en Australie par Robeco Hong Kong Limited (ARBN 156 512 659) (« RIAM BV ») qui est exempté de l'obligation de détenir une licence de services financiers australienne en vertu de la loi australienne de 2001 (Corporations Act), conformément au class order n° 03/1103 de la commission australienne des valeurs mobilières et des investissements (ASIC). Robeco est réglementé par la Securities and Futures Commission en vertu des lois de Hong Kong, ces lois pouvant différer des lois australiennes. Le présent document est distribué uniquement aux clients « wholesale » tels que décrits par ce terme dans le Corporations Act de 2001. Le présent document n'est pas destiné à être distribué ou diffusé, directement ou indirectement, à toute autre catégorie de personnes. En Nouvelle-Zélande, le présent document est disponible uniquement pour les investisseurs « wholesale » au sens de la clause 3(2) de l'annexe 1 de la loi de 2013 sur les marchés financiers (Financial Markets Conduct Act, « FMCA »). Le présent document n'est pas destiné à être distribué au public en Australie et en Nouvelle-Zélande.

## Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Autriche

Ces informations sont réservées aux investisseurs professionnels ou aux contreparties éligibles au sens de la loi autrichienne sur la surveillance des valeurs mobilières.

## Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Brésil

Le Fonds ne peut pas être proposé ni vendu au public au Brésil. Par conséquent, le Fonds n'est et ne sera pas enregistré auprès de la commission brésilienne des valeurs mobilières (CVM) et n'a pas été soumis à l'approbation de ladite agence. Les documents relatifs au Fonds, ainsi que les informations qu'ils contiennent, ne peuvent pas être fournis au public au Brésil car la vente du Fonds n'est pas une offre au public de valeurs mobilières au Brésil. Ils ne pourront pas non plus être utilisés en rapport avec toute offre de souscription ou de vente de valeurs mobilières au public au Brésil.

## Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Uruguay

Le Prospectus concerne un organisme de placement collectif privé qui n'est soumis à aucune réglementation nationale par l'Autoriti Monetari Brunei



Darussalam (« Autorité »). Il est destiné à être distribué uniquement à des catégories d'investisseurs spécifiques, telles que stipulées dans la section 20 de la loi de 2013 sur les valeurs mobilières (Securities Market Order). Par conséquent, il ne doit être ni distribué à, ni utilisé par, des clients particuliers. L'Autorité n'a pas la responsabilité de passer en revue ou de vérifier le prospectus ou d'autres documents relatifs à cet organisme de placement collectif. Par conséquent, l'Autorité n'a pris aucune mesure afin de vérifier les informations présentées dans le Prospectus et n'a pas approuvé le Prospectus ou tout autre document qui y est associé. Les Parts faisant l'objet du Prospectus peuvent être illiquides et leur revente peut être soumise à des restrictions. Les acquéreurs potentiels des Parts proposées doivent procéder à leurs propres vérifications préalables concernant ces Parts.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Canada**

Aucune commission des valeurs mobilières ni autorité similaire au Canada n'a passé en revue le présent document ni ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui y sont décrits et quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Robeco Institutional Asset Management B.V. s'appuie sur la dispense à titre de courtier international et conseiller international au Québec et a désigné McCarthy Tétrault LLP en tant qu'agent pour les services au Québec.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en République du Chili**

Ni Robeco ni les Fonds n'ont été enregistrés auprès de la Comisión para el Mercado Financiero en vertu de la Loi n° 18.045, de la Ley de Mercado de Valores et de ses règlements applicables. Le présent document ne constitue pas une offre de souscription ou une invitation à souscrire ou à acheter des parts des Fonds en République du Chili, exception faite de la personne qui, de sa propre initiative, a demandé ces informations. Ceci peut donc être considéré comme une « offre privée » au sens de l'article 4 de la Ley de Mercado de Valores (une offre qui n'est pas adressée au grand public ou à un certain secteur ou groupe spécifique du public).

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Colombie**

Le présent document ne constitue pas une offre au public en République de Colombie. L'offre du Fonds est destinée à moins d'une centaine d'investisseurs spécifiquement identifiés. Le Fonds ne peut pas être sujet à la promotion ou à la commercialisation en Colombie ni auprès de résidents de la Colombie, sauf si une telle promotion ou commercialisation est réalisée en conformité au Décret 2555 de 2010 et autres règles et réglementations applicables liées à la promotion de fonds étrangers en Colombie.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Dubai International Financial Centre (DIFC) aux Émirats arabes unis**

Le présent document est distribué par Robeco Institutional Asset Management B.V. (Dubai Office), Office 209, Level 2, Gate Village Building 7, Dubai International Financial Centre, Dubaï, PO Box 482060, EAU. Robeco Institutional Asset Management B.V. (Dubai Office) est réglementé par la Dubai Financial Services Authority (« DFSA »). À ce titre, ce bureau traite uniquement avec des clients professionnels ou des contreparties du marché, et non avec des clients particuliers tels que définis par la DFSA.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en France**

Robeco Institutional Asset Management BV (n° de registre 24123167) est une société de gestion de droit néerlandais agréée par l'AFM et autorisée à la libre prestation de service en France. Robeco France est une filiale de Robeco dont l'activité est basée sur la promotion et la distribution des fonds du groupe aux investisseurs professionnels en France. Tout investissement est soumis à un risque et notamment de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour plus d'information et avant toute décision d'investissement, il convient de se référer aux documents d'informations clés pour l'investisseur et prospectus des fonds, disponibles sur [www.robeco.com/fr](http://www.robeco.com/fr).

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Allemagne**

Ces informations sont réservées aux investisseurs professionnels ou aux contreparties éligibles au sens de la loi allemande sur la négociation de valeurs mobilières.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis à Hong Kong**

Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par la commission des valeurs mobilières et contrats à terme (Securities and Futures Commission, « SFC ») de Hong Kong. En cas de questions sur le contenu de ce document, veuillez demander conseil auprès d'un professionnel indépendant. Le présent document est distribué par Robeco Hong Kong Limited (« Robeco »). Robeco est réglementée par la SFC à Hong Kong.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Indonésie**

Le Prospectus ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une invitation à acheter des titres en Indonésie.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Italie**

Le présent document est exclusivement destiné aux investisseurs qualifiés et aux clients professionnels privés (tels que définis dans l'article 26 (1) (b) et (d) du règlement n° 16190 de la Consob daté du 29 octobre 2007). En cas de mise à la disposition de distributeurs et de personnes autorisées par les distributeurs dans le cadre d'activités de promotion et de marketing, le présent document ne peut être utilisé que dans le but pour lequel il a été conçu. Les données et informations contenues dans le présent document ne peuvent pas être utilisées à des fins de communication avec les autorités de surveillance. Le présent document n'inclut aucune information visant à déterminer en termes concrets la disposition à l'investissement et ne peut de ce fait en aucun cas servir de base à la prise de décisions d'investissement.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Japon**

Le présent document est exclusivement destiné aux investisseurs qualifiés. Il est distribué par Robeco Japan Company Limited, enregistré au Japon en tant que Financial Instruments Business Operator, [numéro de registre le Directeur de Kanto Local Financial Bureau, n° 2780, membre de Japan Investment Advisors Association].

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Corée du Sud**

La Société de gestion ne fait aucune déclaration concernant l'éligibilité des destinataires du Prospectus à l'acquisition des Actions concernées en vertu des lois de la Corée du Sud, y compris, mais sans s'y limiter, la loi sur les opérations de change (Foreign Exchange Transaction Act) et ses règlements applicables. Les Actions n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi coréenne sur les services d'investissement et les marchés des capitaux (Financial Investment Services and Capital Markets Act). Aucune Action ne peut être offerte, vendue ou livrée, ni être offerte ou vendue à toute personne ayant l'intention de l'offrir ou de la revendre, directement ou indirectement, en Corée du Sud ou à tout résident de la Corée du Sud, sauf dans les cas prévus par les lois et réglementations applicables de la Corée du Sud.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Liechtenstein**

Le présent document est exclusivement distribué aux intermédiaires financiers dûment autorisés basés au Liechtenstein (tels que les banques, les gérants de portefeuilles discrétionnaires, les compagnies d'assurance ou les fonds de fonds) qui n'ont pas l'intention d'investir pour leur propre compte dans le(s) Fonds figurant dans le document. Le présent document est distribué par Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich, Suisse. LGT Bank Ltd., Herrengasse 12, FL-9490 Vaduz, Liechtenstein, agit en tant que représentant et agent payeur au Liechtenstein. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), les statuts, les rapports annuels et semestriels du (des) Fonds sont disponibles auprès du représentant ou sur le site Internet.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Malaisie**

De manière générale, l'offre ou la vente des Actions n'est pas autorisée en Malaisie, sauf en cas d'exemption d'agrément ou si l'exemption prévue par la réglementation sur les prospectus s'applique : AUCUNE MESURE N'EST ET NE SERA PRISE AFIN DE SE CONFORMER AUX LOIS DE MALAISIE CONCERNANT LA MISE À DISPOSITION, L'OFFRE DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT, OU L'ÉMISSION D'UNE INVITATION À SOUSCRIRE, ACHETER OU VENDRE LES ACTIONS EN MALAISIE OU À DES PERSONNES EN MALAISIE, PUISQUE L'ÉMETTEUR NE PRÉVOIT PAS DE PROPOSER LES ACTIONS OU DE LES SOUMETTRE À UNE OFFRE DE SOUSCRIPTION OU À INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER EN MALAISIE. NI LE PRÉSENT DOCUMENT NI AUCUN AUTRE DOCUMENT RELATIF AUX ACTIONS NE DOIVENT ÊTRE DISTRIBUÉS, AUTORISÉS À LA DISTRIBUTION OU DIFFUSÉS EN MALAISIE. AUCUNE PERSONNE NE DOIT PROPOSER LES ACTIONS OU ÉMETTRE UNE OFFRE DE SOUSCRIPTION OU UNE INVITATION À VENDRE OU À ACHETER LES ACTIONS EN MALAISIE, SAUF SI LA PERSONNE PREND LES MESURES NÉCESSAIRES POUR SE CONFORMER AUX LOIS DE MALAISIE.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Mexique**

Les fonds n'ont pas été et ne seront pas inscrits au registre national des valeurs mobilières, tenu par la Commission nationale des banques et des valeurs mobilières du Mexique et, par conséquent, ne peuvent être proposés ni vendus au public au Mexique. Robeco et tout souscripteur ou acheteur peuvent offrir et vendre les fonds au Mexique sur la base d'un placement privé à des investisseurs institutionnels et accrédités, conformément à l'article 8 de la loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Pérou**

Le Fonds n'a pas été enregistré auprès de la Superintendencia del Mercado de Valores (SMV) et est placé dans le cadre d'une offre privée. Les informations fournies à l'investisseur n'ont pas été examinées par la SMV. Le présent document est réservé à l'usage exclusif des investisseurs institutionnels au Pérou et n'est pas destiné à une distribution au public.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis à Singapour**

Le présent document n'a pas été enregistré auprès de l'autorité monétaire de Singapour (Monetary Authority of Singapore, « MAS »). En conséquence, il ne peut être diffusé ou distribué directement ou indirectement aux personnes basées à Singapour, à l'exception (i) des investisseurs institutionnels au sens de la section 304 de la SFA, (ii) des personnes concernées au sens de la section 305(1), ou aux personnes désignées au titre de la section 305(2), et conformément aux conditions énoncées à la section 305 de la SFA, ou (iii) des autres personnes concernées en vertu des conditions de la SFA ou de toute autre disposition applicable correspondante. Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par la MAS. Toute décision de participation dans le Fonds doit être prise uniquement après avoir examiné les sections concernant les considérations d'investissement, les conflits d'intérêts, les facteurs de risque et les restrictions de ventes s'appliquant à Singapour (telles que décrites dans la section intitulée « Informations importantes à l'attention des investisseurs de Singapour ») contenues dans le prospectus. Les investisseurs doivent consulter leur conseiller professionnel en cas de doute quant aux strictes restrictions applicables à l'utilisation du présent document, au statut réglementaire du Fonds, à la protection réglementaire applicable, aux risques associés et à l'adéquation du Fonds avec leurs objectifs. Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que seuls les Sous-fonds figurant dans l'annexe de la section intitulée « Informations importantes à l'attention des investisseurs de Singapour » du Prospectus (les « Sous-fonds ») sont disponibles pour les investisseurs de Singapour. Les Sous-fonds sont déclarés comme programmes étrangers limités sous la loi Securities and Futures Act (chapitre 289) de Singapour (« SFA ») et font valoir les exemptions de conformité aux exigences d'enregistrement de prospectus conformément aux exemptions indiquées dans les sections 304 et 305 de la SFA. Les Sous-fonds ne sont pas autorisés ni reconnus par l'autorité monétaire de Singapour et les actions des Sous-fonds sont interdites à une offre à la clientèle de détail à Singapour. Le prospectus du Fonds n'est pas un prospectus tel que défini par la SFA. Par conséquent, la responsabilité statutaire fixée par la SFA relative au contenu

des prospectus ne s'applique pas. La promotion des Sous-fonds est réservée exclusivement aux personnes suffisamment expérimentées et averties pour comprendre les risques impliqués par un investissement dans de tels programmes, et qui répondent à certains autres critères indiqués dans les sections 304 et 305 ou à toute autre disposition applicable de la SFA et de la législation subsidiaire rattachée à cette loi. Il convient d'examiner attentivement si cet investissement vous convient. Robeco Singapore Private Limited détient une licence de services de marchés de capitaux pour la gestion de fonds émise par la MAS et est soumis à certaines restrictions de clientèle au titre de cette licence.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Espagne**

Robeco Institutional Asset Management B.V., Sucursal en España, dont le numéro d'identification est W0032687F et dont le siège social se situe à Madrid, Calle Serrano 47-14<sup>o</sup>, est immatriculée en Espagne au registre du commerce de Madrid, volume 19.957, page 190, section 8, feuille M-351927 et au registre officiel de la commission nationale du marché des valeurs mobilières (CNMV) pour les succursales de sociétés de services d'investissement de l'Espace économique européen sous le numéro 24. Les fonds d'investissement ou SICAV mentionnés dans le présent document sont réglementés par les autorités correspondantes de leur pays d'origine et sont enregistrés au registre spécial des institutions étrangères de placement collectif commercialisées en Espagne de la CNMV.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Afrique du Sud**

Robeco Institutional Asset Management B.V. est enregistré et réglementé par la Financial Sector Conduct Authority en Afrique du Sud.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Suisse**

Le(s) Fonds est/est domicilié(s) au Luxembourg. Le présent document est distribué en Suisse exclusivement à des investisseurs qualifiés conformément aux termes définis dans la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Le présent document est distribué par Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich. ACOLIN Fund Services AG, adresse postale : Affolternstrasse 56, 8050 Zurich, agit en tant que représentant suisse du (des) Fonds. UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich, adresse postale : Europastrasse 2, P.O. Box, CH-8152 Opfikon, agit en tant qu'agent payeur suisse. Le prospectus, les Documents d'informations clés pour l'investisseur (DICI), les statuts, les rapports annuels et semestriels du (des) Fonds, ainsi que la liste des achats et ventes réalisées par le(s) Fonds au cours de l'exercice sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du siège du représentant suisse ACOLIN Fund Services AG. Les prospectus sont également disponibles sur le site Internet.

#### **Informations supplémentaires sur les fonds/services de marque RobecoSAM**

Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich, Suisse, est titulaire d'une licence de gestionnaire d'actifs collectifs délivrée par l'autorité suisse des marchés financiers (« FINMA »). Les instruments financiers et stratégies d'investissement relatives auxdits instruments proposés par RobecoSAM sont généralement gérés par Robeco Switzerland Ltd. RobecoSAM est une marque déposée de Robeco Holding B.V. La marque RobecoSAM commercialise des services et des produits qui reflètent l'expertise de Robeco en investissement durable (ID). La marque RobecoSAM n'est pas considérée comme une entité juridique distincte.

#### **Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Uruguay**

Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par une autorité de tutelle à Hong Kong. Si vous avez des questions sur le contenu de ce document, veuillez demander conseil auprès d'un professionnel indépendant. Le présent document est distribué par Robeco Hong Kong Limited (« Robeco »). Robeco est réglementé par la Securities and Futures Commission à Hong Kong.



**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Thaïlande**

Le Prospectus n'a pas été approuvé par l'Autorité thaïlandaise de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission) qui décline toute responsabilité quant à son contenu. Aucune offre de souscription des Actions ne sera adressée au public en Thaïlande. Le Prospectus est destiné à être lu uniquement par le destinataire et ne doit être ni transmis, ni distribué, ni divulgué au grand public.

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis aux Émirats arabes unis**

Certains Fonds mentionnés dans le présent document ont été enregistrés auprès de l'autorité fédérale de supervision des marchés financiers des Émirats arabes unis (l'Autorité). Pour plus d'informations sur l'ensemble des Fonds enregistrés, consultez le site web de l'Autorité. L'Autorité décline toute responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans le présent document, ainsi que pour tout manquement éventuel à exercer ses devoirs et assumer ses responsabilités par toute personne impliquée dans le Fonds d'investissement.

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Royaume-Uni**

Robeco est temporairement considérée comme agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Les modalités du régime de permissions temporaires, qui permet aux entreprises basées dans l'EEE d'opérer au Royaume-Uni pendant une période limitée tout en cherchant à obtenir une autorisation complète, sont disponibles sur le site Internet de la Financial Conduct Authority.

**Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Uruguay**

La vente du Fonds remplit les conditions relatives à un placement privé conformément à la section 2 de la loi uruguayenne n° 18 627. Le Fonds ne doit pas être proposé ni vendu au public en Uruguay, sauf dans les circonstances qui ne constituent pas une offre ni une distribution au public en vertu des lois et réglementations uruguayennes. Le Fonds n'est et ne sera pas enregistré auprès de la Financial Services Superintendency de la Banque centrale d'Uruguay. Le Fonds correspond aux fonds d'investissement qui ne sont pas des fonds d'investissement réglementés par la loi uruguayenne n° 16 774 datée du 27 septembre 1996, dans sa version modifiée.

© Q2/2022 Robeco

Pour en savoir plus, consultez le site web de Robeco.

